



PROJET ASSOCIATIF DU CASP

« DES CONVICTIONS EN ACTIONS »

PRÉAMBULE

- ▶ La Charte du CASP énonce les convictions, les valeurs et les principes qui fondent l'engagement et l'action du CASP auprès des personnes qu'il accueille, quelle qu'en soit la forme.
- ▶ Le Projet associatif 2010-2015 définit les priorités que le CASP se donne pour les prochaines années au regard de l'évolution des problématiques et des politiques sociales et sur lesquelles il entend se mobiliser dans une dynamique associative collective et vivante, selon une démarche organisée en plans pluriannuels.
- ▶ Charte et Projet constituent ainsi ensemble le pacte fédérateur qui réunit autour d'une vision claire et explicite de son positionnement adhérents, administrateurs, bénévoles et salariés du CASP, chacun indispensable et complémentaire dans sa mise en œuvre.

NOTRE CHOIX PREMIER : ACCOMPAGNER EN ILE-DE-FRANCE LES PERSONNES FRAGILISÉES PAR UNE RUPTURE

Agir en Ile-de-France

- ▶ Le constat est connu : notre société secrète en continu l'exclusion. Mais la violence sans précédent de la crise économique aggrave massivement les souffrances et les difficultés sociales. Elle fait basculer brutalement dans la précarité un nombre très important de personnes jusque là assurées d'un emploi, d'un logement, d'un avenir qui paraissaient garantis. Son ombre portée sera durable, même si la croissance revient progressivement. Elle se cumule en effet avec d'autres qui préexistaient : crise du logement au premier chef, précarisation de nombreux quartiers jusqu'au cœur des villes et pas seulement dans les grands ensembles à leur périphérie, concurrence accrue dans l'accès à l'emploi et enracinement croissant dans un chômage long ou un emploi précaire...
- ▶ Régional de par ses statuts mêmes, le CASP entend être présent en Ile-de-France. Nous entendons nous y inscrire clairement, partout où notre intervention sera souhaitée, comme un acteur de proximité efficace et disponible pour répondre aux besoins les plus aigus.

Auprès des plus fragilisés

- ▶ Ce contexte renforce encore notre raison d'être : accompagner des personnes qui ont connu des ruptures. À la fois personnelles, économiques, culturelles, administratives, géographiques..., lentes ou rapides, voire éclair, violentes ou non, elles condamnent trop souvent à devenir sans emploi, sans toit, sans papiers, sans repère, sans lien avec ce qui fait société. Leur âpreté ne permet pas de s'en sortir seul ni vite : il y faut un soutien professionnel et une relation de personne à personne.
- ▶ Nous choisissons d'accompagner par priorité les plus fragilisés, les plus vulnérables, qui ont le plus besoin de nous parce qu'en proie aux détresses les plus intenses. Cette option fondamentale sous-tend l'ensemble de nos activités, quels que soient leur champ et notre mode d'intervention.

Autour de quatre problématiques prioritaires

Plus particulièrement, nous réaffirmons notre engagement autour de quatre problématiques spécifiques, qui peuvent se cumuler, s'intriquer et amplifier ainsi leurs effets :

- **l'isolement** : depuis sa création, le CASP va vers des personnes très seules. Au moment où montent des solitudes plus dramatiques encore, nous entendons élargir notre présence auprès de ceux qui souhaitent être re-liés.

- **la présence d'enfants** : les situations de précarité vécues par des familles affectent plus particulièrement les enfants, êtres en devenir dont les parcours de vie peuvent être durablement marqués. L'expertise du CASP autour des familles monoparentales et des parents avec enfants sans domicile nous amène à développer cette action essentielle au moment où s'amplifient et s'aggravent les difficultés qu'elles rencontrent.

- **le vieillissement** : les séniors isolés sont confrontés à des difficultés multiples. Parfois en grande souffrance, ils sont trop souvent les laissés pour compte de notre société. Les aider à retrouver une place, leur place, à travers l'accès à un hébergement, puis un logement adaptés ou l'orientation vers des soins, les soutenir dans une démarche pour sortir de la solitude, recréer des liens et retrouver le goût de vivre nécessitent un engagement déterminé à leurs côtés. Le CASP souhaite ainsi renforcer et élargir son action auprès des séniors, et tout particulièrement des femmes, accueillis dans les centres d'urgence et de stabilisation, résidences sociales et maisons relais.

- **les ruptures liées à l'immigration** : la mondialisation et les flux migratoires qu'elle suscite augmentent le nombre des personnes étrangères se trouvant en grande difficulté sociale dans notre pays, en particulier quand elles sont accompagnées de leurs familles : demandeurs d'asile, migrants, réfugiés ou personnes déboutées de leur demande d'asile. Leur accueil et leur accompagnement constituent un engagement central du CASP. Il fait le choix de développer et renouveler sa présence à leurs côtés.

Nous entendons nous appuyer sur nos savoir-faire et notre expertise pour aller notamment vers les migrants âgés, les sortants de prison, les femmes seules avec enfants... L'efficacité de notre intervention sera renforcée par des partenariats et/ou des passages de relais dans des domaines qui sont aux frontières de notre champ d'action et de compétence : accompagnement des personnes âgées devenues dépendantes, des jeunes en difficulté, des personnes handicapées, des personnes en situation de détresse psychologique...

TROIS MOTS D'ORDRE : PRÉVENIR, ACCUEILLIR, RE-LIER

En application du principe d'accompagnement global exposé dans sa Charte, le CASP agit selon trois axes : prévenir, accueillir, re-lie.

Prévenir

- ▶ Accompagnateurs d'hommes et de femmes en situation de grandes difficultés, nous constatons combien souvent la spirale de la précarité aurait pu être enrayerée par une action précoce auprès de personnes fragiles. C'est pourquoi, nous nous assignons comme exigence d'être acteurs de prévention dans nos champs d'intervention.
- ▶ À cet égard, nous considérons que prévenir la rupture dans le logement est un enjeu absolument majeur qui doit nous mobiliser en termes de projets et d'initiatives nouvelles. Nous savons cette mission particulièrement difficile. Nous sommes prêts à nous y engager.

Accueillir

- ▶ L'accueil d'urgence est au cœur de nos missions : geste d'humanité essentiel et immédiat, il répond plus que jamais à une évidente nécessité. L'accueil, inconditionnel, en journée ou la nuit, est l'occasion de signifier et de reconnaître la dignité de chaque personne et d'ouvrir un chemin vers l'insertion. L'hébergement d'urgence doit être avant tout une mise à l'abri, pour la durée la plus courte possible, où s'écoute une souffrance et où s'amorce une première analyse d'une rupture, de façon à orienter le plus vite possible vers un dispositif de stabilisation, puis d'insertion.
- ▶ Pour cela, nous voulons repenser nos dispositifs dans une logique de parcours. Ce cheminement doit commencer le plus tôt possible, mais sa durée et son rythme dépendent

de chacun, pour les uns rapide pour d'autres nécessairement très long. Gestionnaire de longue date de nombreuses structures « passerelles », le CASP cherchera à engager des projets innovants à cet égard.

Re-lie

Une société qui donne véritablement sa place à chacun est pour nous utopie concrète et réalisable. Reconstruire le lien qui unit aux autres et à la société est un processus que la personne accomplit elle-même, mais qui s'appuie sur un accompagnement et un soutien que le CASP veut renforcer dans trois dimensions décisives :

► le logement, qui est le levier qui rend tout ensuite possible. C'est pour nous un axe déterminant de mobilisation au sein du CASP comme au sein des réseaux auxquels nous participons. Nous luttons pour que le droit au logement, reconnu par la loi, devienne réalité en Ile-de-France où le « sans-abrisme » et le mal-logement sont des problèmes cruciaux et nous agissons pour permettre l'accès à un logement stable des personnes les plus en difficulté. À cette fin, nous entendons innover dans nos modalités d'intervention et nos pratiques. Nous voulons élargir et diversifier nos capacités d'accueil en hébergement de stabilisation et d'insertion. Sans devenir nous-mêmes gestionnaires en direct d'un parc de logements, nous voulons contribuer à améliorer la fluidité des parcours en développant les logements-passerelles, tels que les résidences sociales, le logement durable adapté, comme proposé par des structures de type maisons relais, et le cas échéant nous engager dans des dispositifs de baux glissants.

► l'emploi, qui affirme le lien à la société et donne les moyens de l'autonomie. La crise économique rend encore plus difficile l'accès à l'emploi des personnes en situation de précarité. Le CASP qui dispose d'une expertise ancienne et reconnue dans ce domaine entend renouveler et dépasser les actions qui lui sont traditionnellement confiées en matière d'emploi de conseil et de suivi de personnes en grande difficulté. Il se fixe comme objectif de renforcer la préparation et l'accès à l'emploi de ces personnes, en tissant des relations plus étroites avec les employeurs potentiels et les organismes d'orientation et de formation. Il souhaite en particulier proposer des initiatives innovantes pour accompagner ces personnes sur la durée dans des parcours de formation adaptés à elles.

► la santé, qui conditionne tout effort d'insertion dans la durée, dans toutes ses dimensions corporelles et psychologiques. Le rôle du CASP est de faciliter, sur un territoire où les acteurs sont nombreux, l'accès aux droits (droit commun, CMU ou AME) ainsi qu'aux différents dispositifs de santé, en structurant un accompagnement de proximité et en s'adressant à des relais spécialisés chaque fois que nécessaire. Dans un contexte de montée des souffrances psychiques et psychologiques qu'aggrave encore la crise, il lui appartient de nouer les partenariats indispensables.

CONSTRUIRE L'AVENIR

Par une inventivité renforcée

Le CASP fonde une part de son originalité sur sa capacité de réaction et d'expérimentation. Cette dynamique doit être organisée de manière plus structurée sous forme de « groupes projets » pour anticiper les appels à projets des financeurs publics et pouvoir leur proposer des dispositifs innovants, voire audacieux, dans la vigilance sur les coûts et la transparence des évaluations. C'est cette inventivité qui doit fonder notre développement.

Par des partenariats choisis

► Notre indépendance doit se manifester aussi dans la structuration de nos relations avec les autres acteurs du champ social. Nous souhaitons privilégier des partenariats d'élec-

tion avec ceux qui partagent avec nous une même éthique. Au sein des réseaux de solidarités locaux ou nationaux auxquels nous appartenons, nous voulons préciser clairement qui nous représente aux différents niveaux, local, régional ou national. Nous sommes disposés à accueillir des demandes d'adossements plus ou moins larges d'autres associations, dans une logique de regroupement éventuel à terme lorsqu'une communauté de valeurs et d'actions le justifie.

Par un professionnalisme soutenu et ouvert

▶ Notre professionnalisme est essentiel. Le CASP doit donner à ses équipes salariées les outils et l'accompagnement nécessaires pour cela, en termes de possibilités de formation, de mobilité, de reconnaissance de l'expérience. La participation de bénévoles aux côtés des salariés est une richesse. Nous voulons la développer en intensifiant notre effort de recrutement en fonction de nos projets, en formalisant le soutien que nous leur apportons, notamment par des formations, et en structurant plus clairement notre relation avec eux au-delà des initiatives déjà prises. L'ouverture aux salariés comme aux bénévoles d'un Espace éthique doit faciliter les débats et les partages d'expériences sur nos pratiques et les difficultés rencontrées.

Par une gouvernance redéfinie

▶ Notre gouvernance et nos modes de management internes sont à redéfinir au-delà des ajustements récents pour garantir en permanence la cohérence indispensable à une association en croissance forte et aux activités multiples. Revisiter nos statuts d'association reconnue d'utilité publique, voire les faire évoluer profondément, réfléchir sur notre dénomination, achever de mettre en place une organisation interne qui concilie décentralisation gestionnaire et pilotage structuré, formaliser notre politique de ressources humaines sont des nécessités à cet égard.

Par une communication plus affirmée

▶ Notre communication doit continuer à se renforcer, à se diversifier et à se moderniser. Elle doit mieux rendre compte de nos activités, de nos initiatives et de nos analyses à nos donateurs, à nos financeurs et à l'opinion publique, mais aussi traduire le positionnement spécifique du CASP. Elle doit à cet égard continuer à promouvoir la place, la participation et la parole de ceux que nous accueillons tout en faisant mieux valoir et reconnaître le CASP.

▶ Notre expression doit devenir plus autonome. Nous voulons élaborer par nous-mêmes nos prises de position afin de donner expression à nos valeurs et à notre mission. Présents aux côtés d'autres associations, c'est dans le même esprit aussi que nous sommes attentifs à être solidaires dans l'action, dans l'expression publique et dans l'interpellation.

Par une mobilisation associative renouvelée

▶ Une association est le fruit des convictions et des volontés rassemblées d'hommes et de femmes qui décident d'agir. Le CASP procède bien d'un tel projet. Mais cet enracinement dans un peuple de militants et de sympathisants, protestants d'abord puis élargis sans exclusive, ne se situe pas seulement à l'origine. Il doit être sans cesse cultivé et repris. Le CASP entend donc donner une plus grande place à la démarche d'adhésion, augmenter et vivifier sa base associative, faire appel à la responsabilité, à l'engagement et au soutien de toutes celles et de tous ceux qui se reconnaissent dans son action, son éthique, sa présence à la chose publique et sa capacité d'utopie, en sachant les mobiliser autour de ses projets, en répondant à leurs interpellations, et en sollicitant leurs initiatives.